

CERTIFICATION & RNCP

RS - Répertoire Spécifique

DÉFINITION

Le Répertoire Spécifique (RS) recense les certifications professionnelles complémentaires : habilitations, certifications de compétences spécifiques (langues, sécurité, outils numériques) qui ne donnent pas accès à un métier complet mais valident une compétence ciblée.

Le RS complète le RNCP. Là où le RNCP atteste qu'on est capable d'exercer un métier complet (Titre Pro, BTS, etc.), le RS atteste qu'on maîtrise une compétence spécifique : TOEIC en anglais, habilitation électrique B0, certification Microsoft Azure, CACES caristes, certifications éditeurs (Salesforce, AWS, etc.).

Utilité concrète : le RS te permet d'utiliser ton CPF pour passer une certification ciblée - sans avoir à faire un Titre Pro complet. C'est utile quand tu as déjà l'expérience métier et que tu veux prouver une compétence précise pour évoluer.

Exemple typique : un développeur veut prouver sa maîtrise d'AWS pour postuler à un poste cloud. Il passe la certification AWS Solutions Architect (RS), finançable CPF, en quelques semaines. Pas besoin d'un Titre Pro IT entier.

Pour un débutant en reconversion vers un nouveau métier, le RS ne suffit généralement pas - il faut un titre RNCP qui valide le métier complet. Le RS vient en complément, pour préciser une expertise.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/rs

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF